



## AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que lors de l'assemblée du 23 janvier 2023, le conseil des maires de la MRC de Deux-Montagnes a adopté une résolution modifiant le calendrier des séances de la MRC et reporté la date de l'assemblée ordinaire du mois de mai 2023 au **24 mai 2023 à 12 h.**

L'assemblée se tiendra comme à l'habitude à la MRC de Deux-Montagnes, au, 1, place de la Gare à Saint-Eustache.

Donné à Saint-Eustache, ce 24 janvier 2023.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,  
Jean-Louis Blanchette